



LE DIRECTEUR DE CABINET

N° 01047 /METFPA/CAB/DOBM

Abidjan, le 30 MAI 2024

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage informe les boursiers, élèves, stagiaires, étudiants et parents d'élèves, de l'ouverture de la session de renouvellement et d'attribution des bourses d'études à l'étranger en vue des études de 1^{er} et 2nd cycle, au titre de l'année 2024-2025, du 30 mai au 20 juillet 2024.

A cet égard, l'étudiant(e) est invité(e) à prendre les dispositions diligentes pour effectuer les demandes,

1. de renouvellement de la bourse, formuler la demande de renouvellement de bourse à partir de son espace "élève/étudiant" sur la plateforme e-bourse via le lien www.dobmfp.com et joindre :

- les résultats de fin d'année académique 2023-2024 ;
- l'attestation de préinscription ou d'inscription 2024-2025 en cas de changement d'établissement,
- une photo d'identité,

2. d'attribution de la bourse, formuler la demande de bourse en ligne à partir du site internet www.dobmfp.com et joindre :

- une fiche d'inscription en ligne à renseigner et à imprimer ;
- une attestation de préinscription ou d'inscription dans l'établissement d'accueil ;
- une copie du certificat de nationalité ivoirienne ;
- la copie authentifiée du diplôme et relevé de notes ou de l'attestation de réussite au BT/Bac/autres diplômes ;
- une photocopie des bulletins ou relevés de notes de la dernière année d'études sur présentation des originaux ; fournir les **équivalences** pour les diplômes et relevés de notes étrangers au système éducatif ivoirien ;
- une attestation de non-bourse de leur pays d'origine pour les binationaux ;
- un engagement décennal à revenir en Côte d'Ivoire après la formation, à la demande du Ministère, pour dispenser des enseignements en tant que formateur vacataire ou permanent dans un établissement public d'enseignement et de formation techniques et professionnels ;
- le permis d'études pour les demandes à destination du Canada ;

NB :

- le paiement des frais de dossier (10 000 CFA non remboursable) se fait en ligne via trésorpay ;
- les filières d'études techniques, industrielles et scientifiques sont privilégiées. Une copie du dossier joint en ligne est déposée dans les locaux de la Direction de l'Orientation, des Bourses et de la Mobilité (DOBM) sise à Cocody Angré, carrefour les Oscars, rue L135.

